Vieillir dans la dignité : Séance plénière du CESE du 24 avril 2018

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 24/04/2018
Saisine liée :
Vieillir dans la dignité
Sous-titre
En présence de la Ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn
Chapeau

- **Intervention de Mme Aminata Koné, présidente de la section des affaires sociales et de la santé.**
- **Présentation du Projet d'avis rapporté par Marie-Odile Esch, au nom de la section des affaires sociales et de la santé.**
- **Intervention de Mme Agnès Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités.**
- **Déclarations des groupes**
- **Vote**

Corps

L'insuffisance des moyens humains et financiers des établissements accueillant des personnes âgées est au centre de nombreuses pétitions en ligne. Toutes s'alarment des conséquences de la récente réforme qui a changé les règles de tarification et d'allocation des ressources aux EHPAD. Les pétitions déplorent plus généralement une très grave situation de sous-effectif et des conditions de travail dégradées. Unanimement, les pétitionnaires mettent l'accent sur une urgence : assurer aux personnes âgées un accueil, un accompagnement et des soins plus dignes.

Aujourd'hui, la réforme de la tarification des EHPAD est au cœur des tensions. Cette crise ne peut toutefois pas être isolée des difficultés de notre système de santé : elle est un miroir grossissant de ses limites. Pour la section des affaires sociales et de la santé du CESE, cela signifie qu'il faut lui apporter sans tarder des réponses globales, dans une approche décloisonnée du médical, du social et du médico-social.

Tags :

- EHPAD
- vieillir dignement

© - copyright CESE - Avril 2024